

Conseil d'établissement de l'Établissement primaire et secondaire d'Avenches et environs

Procès-verbal de la séance du 7 mai 2026 - 18H30
Collège de Sous Ville, Salle C 105, Avenches

Présents :

- **Membres du Conseil intercommunal de l'arpeje (CI)**
Pierre Roth, Daisy Muñoz-Küpfer
- **Représentantes des parents d'élèves**
Corinne Berger, Rachel Béni Fioretta, Nadja Gensterblum, Charlotte Leleu
- **Représentantes des milieux et des organisations concernées par la vie de l'établissement**
Françoise Gisler, Patricia Resende, Carole Zwahlen
- **Représentantes des professionnels actifs au sein de l'établissement scolaire**
Janique Gamper, Kathia Cattaneo, Carine Salomon, Patricia Thévoz
- **Secrétaire du Conseil d'établissement**
Géraldine Blum

Maud Comte, directrice de l'arpeje, participe à la séance.

Excusées :

- Hasnae DeVivo, Delphine Galliard, Céline Ventrice

Public :

- Aucun

Ordre du jour :

- 1) Mot de bienvenue
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès-verbal du 25 septembre 2025
- 4) Années 2026-2027 : prévention des écrans
- 5) Transition vers CEt 2026-2031
- 6) Fête de promotion des 11P : questions et discussion
- 7) Date du prochain CEt
- 8) Divers

1) Mot de bienvenue du Président

Pierre Roth souhaite la bienvenue à l'assemblée.
Pour faciliter la prise de notes, la séance est enregistrée.

2) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3) Adoption du procès-verbal du 25 septembre 2025

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité et remerciements faits à son autrice.

4) Année 2026-2027 : prévention des écrans

Mme Janique Gamper, directrice de l'établissement de Sous Ville présente le projet « Prévention des écrans ». Ce projet est monté par les équipes PSPS et EDUNUM pour l'année scolaire prochaine et concerne toutes les classes. La prévention étant une compétence transversale, tous les professeurs sont amenés à faire de la prévention auprès des élèves et sont formés à cet effet. Ils doivent accompagner les élèves dans leur utilisation de l'informatique et du numérique, car les écrans sont de plus en plus présents dans les classes.

Le but du projet est de sensibiliser les élèves sur les dangers de l'hyperconnectivité, des contenus inadaptés afin d'avoir une utilisation raisonnée des écrans. Les activités déconnectées seront aussi valorisées au sein de l'école. Une partie du matériel sera fourni par la Fondation Action Innocence.

Le projet « Prévention des écrans » sera présenté aux parents d'élèves lors des réunions entre parents et professeurs à la rentrée 2026-2027.

5) Transition vers CEt 2026-2031

La nouvelle législature 2026-2031 entraîne le renouvellement des membres du CEt et donc l'organisation de nouvelles élections :

Les représentants des parents d'élèves sont élus par les parents d'élèves lors d'une élection organisée par l'arpeje :

- 7 au 11 septembre : une circulaire rédigée et imprimée par l'arpeje sera distribuée par l'école via les agendas des élèves afin d'informer les parents.
- 25 septembre : retour des inscriptions des parents intéressés par le CEt.
- 1^{er} octobre : séance de présentation des parents candidats puis élection des représentants des parents d'élèves en présentiel.

Les représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement scolaire sont élus lors d'une réunion organisée par la direction de l'école à la rentrée scolaire.

Les représentants des milieux et des organisations concernées par la vie de l'établissement (1P à 11P) sont contactés par l'arpeje à la rentrée scolaire pour connaître leur intérêt à siéger au sein du CEt. Ils sont élus conjointement par le CoDir de l'arpeje et la direction de l'école.

Les membres du Conseil intercommunal de l'arpeje (CI) sont élus lors du premier CI. Le président du CEt est nommé parmi les 5 membres du CoDir.

La séance du premier CEt de la législature 2026-2031 devrait se tenir à la mi-novembre. La date sera précisée ultérieurement.

6) Fête de promotion des 11P : questions et discussion

Le bal des promotions du 26 juin 2026 est organisé par l'arpeje et aura lieu de 20h à 2h du matin à Faoug. Un flyer avec toutes les informations sera transmis aux parents des élèves concernés.

Il n'y a pas de repas mais la possibilité de grignoter.

7) Date du prochain CEt

La date du prochain Conseil sera connue lors de la prochaine rentrée des classes (voir point 5).

8) Divers

La parole n'est plus demandée.

La séance est levée à 20h00.

Le président du Conseil d'établissement



M. Pierre Roth

La secrétaire



Mme Géraldine Blum

